

Recommandations aux auteurs (mise à jour novembre 2023)

Le texte écrit doit avoir une longueur moyenne de 35 000 signes, espaces comprises.

La première page doit indiquer, dans l'ordre suivant :

Le titre de la communication ; les prénom et nom de l'auteur, suivi d'une note pour indiquer sa qualité (ex : membre de l'Académie, membre des Amis de l'Académie...) ou sa fonction principale ; un résumé d'environ 5 lignes en français, suivi de sa traduction en anglais (Abstract), en allemand ou en espagnol.

Corps du texte.

Adopter les caractères Times New Roman ou Garamond corps 12 ; interligne 1,5 ; paragraphes sans saut avant ni après, écart de première ligne de 0,5 cm.

Veiller à rendre visible les subdivisions du texte (sous-titres).

Indiquer l'emplacement des illustrations entre parenthèses (Fig. 1), (Fig. 2), etc. Il est inutile d'insérer les illustrations dans le texte.

Les citations courtes (moins de deux lignes) sont transcrites en caractères droits entre guillemets («...»). Les citations longues sont transcrites en romain caractères 10, avec retrait à gauche de 1,5 cm, ni guillemets, ni italiques).

Les appels de note numériques seront insérés en exposant dans le texte.

Les notes de bas de page

Peu nombreuses, elles comprendront

-des explications éventuelles,

-des références bibliographiques abrégées

Ex : Dupont 2008 (nom en minuscules et année de publication sans virgule)

Dupont 2008 : 26-46 (nom, année + pages s'il s'agit d'un article ou chapitre d'ouvrage)

Dupont *et al.* 2008 : 26-46 (s'il y a plusieurs auteurs)

La bibliographie

Ne reprendre que les ouvrages et articles cités en abrégé dans l'article. Les auteurs sont classés par ordre alphabétique.

Pour un ouvrage : AUBERT Marcel, *Les plus anciennes croisées d'ogives*. Paris, Picard, 1934.

Pour un article : MUSSAT André, « Architecture médiévale et nouvel espace sacré ». *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol.45, n°90/2, 1983, p. 387-402.

En conclusion : 3 fichiers séparés doivent être fournis :

-fichier texte (voir ci-dessus),

-fichier illustrations : au nombre de 6 au maximum, en haute résolution, elles seront classées selon l'ordre d'apparition dans le texte,

- fichier légendes des illustrations : classées dans le même ordre.

Sauf opposition écrite de l'auteur donnée en même temps que le texte écrit, la communication pourra être publiée en ligne sur le site de l'Académie de Touraine.

Pour l'envoi des communications : j.vons@orange.fr